



NEWSLETTER

N°7 - Octobre 2022

LATAWAMA

LAKE TANGANYIKA WATER MANAGEMENT

GESTION DES EAUX DU LAC TANGANYIKA

Lake Tanganyika Water Management Project (LATAWAMA)
Avenue des Etats-Unis, 17 - Kigobe Sud

BP : 4910 BUJUMBURA – BURUNDI
Tél : +257 79 70 48 35

Email : infos@latawama.org
Site web : www.latawama.org

ÉDITORIAL



Chers lecteurs,

Le bassin du lac Kivu et de la rivière Rusizi fait partie intégrante du bassin du lac Tanganyika. Ainsi, le Burundi, la RDC, le Rwanda, la Tanzanie et la Zambie partagent une unité géographique et hydrologique commune, d'une importance mondiale en termes de volume d'eau douce de surface, de biodiversité et de ressources en eau potable, de ressources halieutiques, énergétiques et de voies de transport.

Deux Autorités de bassin y sont actives, dont l'Autorité du Lac Tanganyika (ALT) et l'Autorité du Lac Kivu et de la Rivière Rusizi (ABAKIR).

Elles ont pour mission, dans leur zone d'action respective, de gérer et de préserver les ressources naturelles de ces eaux. Dans cette perspective, l'ALT et l'ABAKIR disposent, chacune, d'un plan d'action stratégique, dont la mise en œuvre est appuyée par divers bailleurs de fonds tels que l'Union européenne (UE) ou le BMZ (Ministère Fédéral allemand de la coopération et du développement économique), et organisée à travers deux projets.

Il s'agit du projet LATAWAMA (financé par l'UE, mis en œuvre par Enabel) et du projet d'Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau du lac Kivu et de la Rivière Rusizi (co-financé par l'UE et la coopération allemande).

Bien que les logiques d'intervention de ces projets soient liées à la géographie et à l'hydrologie, ils doivent leur complémentarité et leur efficacité à une coordination conjointe entre l'ALT et l'ABAKIR, permettant un échange des données et des partenariats.

Sous le patronage de l'UE et dans le cadre de l'Atelier de clôture du projet UE/GIZ, l'ALT et l'ABAKIR ont signé, en date du 30 septembre 2022 à Rubavu (Rwanda), une Lettre d'Entente qui définit les domaines de coopération et les responsabilités des parties. Cela constitue un pas essentiel vers une coordination et une coopération active entre les deux autorités de bassin et vers une intégration des plans d'actions stratégiques au service de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau de cette unité géographique unique.

Didier Cadelli, Intervention Manager

Flash-info

Kigoma, appui à la révision des textes réglementaires relatifs à la gestion des déchets solides

Le projet LATAWAMA et l'Unité juridique de la municipalité de Kigoma/Ujiji (Tanzanie) s'associent pour réviser les règlements municipaux relatifs aux déchets solides. L'objectif est de rédiger un cadre réglementaire cohérent, structuré et consensuel afin de clarifier les rôles et responsabilités des différents acteurs, de promouvoir de meilleures pratiques et d'encourager la participation de tous.

Deux impératifs guident cette révision : assurer la viabilité financière du système de gestion des déchets et introduire les principes de l'économie circulaire pour favoriser la réduction des déchets, la réutilisation et le recyclage.

FOCUS

Burundi : visite des réalisations du projet LATAWAMA à Bujumbura



Découverte de la plaque commémorative du laboratoire

Le projet LATAWAMA a organisé une visite des réalisations à la station d'épuration des eaux usées de Buterere, le 18 juillet 2022.

Les ministères liés à l'environnement et aux infrastructures, l'Ambassadeur délégué de l'Union européenne au Burundi, le Représentant Résident d'Enabel au Burundi et le Directeur de l'Autorité du Lac Tanganyika ont participé à cet événement.

Dans son allocution, l'Ambassadeur Claude Bochu est revenu sur l'engagement de l'Union européenne au Burundi en matière de protection de l'environnement : « L'Union européenne est engagée sur de nombreux fronts pour réduire la pollution, renforcer la biodiversité et lutter contre les effets du changement climatique au Burundi, et finance plusieurs projets contribuant à répondre à ces objectifs ».

Le représentant résident d'Enabel, Abou El Mahassine Fassi-Fihri, confirme l'engagement d'Enabel envers la préservation de la qualité des eaux du lac Tanganyika à travers le projet LATAWAMA.

« Dans un premier temps, nous avons besoin de collecter les données sur la qualité de l'eau du lac pour pouvoir présenter le degré de pollution des eaux du lac aux décideurs. Ensuite, le but est de pouvoir diminuer en amont la pollution qui va se verser dans le lac. C'est pour cette raison que nous travaillons à améliorer le fonctionnement et le suivi de la station d'épuration des eaux usées de Buterere », a-t-il indiqué.

Emmanuel Ndorimana, Secrétaire Permanent au ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage apprécie les réalisations du projet : « Nous apprécions beaucoup les réalisations de ce programme, car elles offrent des solutions à des défis restés jusqu'ici irrésolus ».

Élisabeth Ndayishimiye, directrice des équipements et de l'entretien au sein du ministère des infrastructures, de l'équipement et des logements sociaux apprécie également les réalisations du projet qui vont permettre de réduire la pression environnementale en termes de gestion des eaux usées domestiques et urbaines.

« Les lits de séchages sont réhabilités, et c'est un développement essentiel. Avant, nous n'avions pas suffisamment de place pour mettre les boues. Nous remercions l'Union européenne, l'Agence belge de Développement et l'Autorité du Lac Tanganyika pour ce projet », a indiqué le directeur de l'environnement, de l'hygiène et de l'assainissement à l'OBUHA.



Le Représentant résident d'Enabel au Burundi et l'Ambassadeur de l'UE au Burundi



Elisabeth Ndayishimiye, directrice des équipements et de l'entretien

Un véhicule de supervision remis officiellement à l'OBUHA

À la fin de cette visite, les participants ont procédé à la remise d'un véhicule de supervision à l'OBUHA. Il a été reçu par le Commissaire Général de l'OBUHA, Monsieur Jean Pierre Gatore.

Pour rappel, le projet a réhabilité 10 lits de séchage et assurera la mise en œuvre du système de pompage des boues. Le projet procède également à la digitalisation du réseau de collecte des eaux usées et formera les utilisateurs aux nouveaux outils de gestion du réseau. Le laboratoire de l'OBUHA a été réhabilité et équipé pour suivre les performances épuratoires de la station. Dans le cadre du développement du réseau de surveillance, le projet a également réhabilité le laboratoire de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement et a livré les équipements analytiques en juin 2022.



Remise du véhicule à l'OBUHA

PERSPECTIVES

RDC : Le projet LATAWAMA poursuit la mise en œuvre de ses actions dans la ville d'Uvira

Le projet LATAWAMA poursuit la mise en œuvre de ses actions dans la ville d'Uvira. En complément du développement du plan directeur de gestion des déchets solides et des actions pilotes de dépollution, le projet LATAWAMA finance la construction d'un incinérateur moderne des déchets biomédicaux à l'hôpital d'Uvira. L'objectif est de permettre une gestion efficace des déchets hospitaliers en provenance des structures sanitaires de la ville d'Uvira.

Avec une dizaine d'aires de santé, la ville d'Uvira connaît des difficultés de gestion des déchets hospitaliers. La dotation d'un incinérateur est donc fortement nécessaire.

Le Médecin Directeur de l'hôpital d'Uvira, Monsieur Salomon Mulinda, apprécie déjà l'initiative du projet LATAWAMA : « C'est un grand honneur pour nous et nous remercions cette initiative du projet LATAWAMA. Avec ce projet, nous pourrions récupérer tous les déchets hospitaliers et les acheminer au lieu de stockage de l'incinérateur pour être ensuite incinérés. L'assainissement en milieu hospitalier est capital. Actuellement, je pense que tous ces déchets sont jetés dans le lac Tanganyika, ce qui constitue un danger sanitaire important pour la population d'Uvira. Grâce à cet incinérateur, nous pourrions maintenant protéger la population contre les dangers liés aux déchets hospitaliers ».

Le Centre de Recherche en Hydrobiologie d'Uvira bénéficie de nouveaux équipements analytiques pour le réseau de surveillance

Après une mise en conformité des laboratoires, le projet LATAWAMA a fourni des équipements analytiques au CRH, d'une valeur de 141.000 euros. Ces équipements seront utilisés pour les analyses des échantillons qui alimenteront le réseau de surveillance de la qualité des eaux du lac Tanganyika. Le Directeur scientifique du CRH, Monsieur Maliyungu Marc Makubuli, confirme que le CRH va renouer avec la recherche. « Le CRH n'avait pas les équipements permettant d'obtenir des résultats fiables. Nous sommes maintenant en capacité de faire des analyses précises car nos laboratoires sont équipés adéquatement grâce au projet LATAWAMA, financé par l'Union européenne ».



Installation des équipements analytiques au CRH



Laboratoire du CRH avec des équipements en cours d'installation

Appui des associations impliquées dans la collecte et la transformation des déchets solides

Le projet soutient les associations impliquées dans le processus de collecte et de gestion des déchets organiques. En effet, le projet appuie les associations dans l'aménagement des compostières pour la transformation et la valorisation des matières biodégradables en compost à des fins agricoles et horticoles.

Les compostières sont réalisées localement à partir d'une structure en bois de forme rectangulaire et sont divisées en plusieurs espaces, de manière à faciliter l'alternance des phases de compostage. Un drain est également prévu afin d'empêcher les lixiviats de couler sur les terrains et de maintenir le taux d'humidité durant la saison sèche.

Le projet finance également la création de pépinières destinées à la production de plants forestiers et d'arbres fruitiers, dont la demande est justifiée par les apports alimentaires en fruit et la lutte contre la déforestation intensive des bassins versants de la chaîne des Monts Mitumba.

À travers cet appui aux associations, le projet renforce les initiatives locales, contribue à l'amélioration de la gestion des déchets solides et à la protection de l'environnement et de l'écosystème aquatique du lac Tanganyika.



Production des plants forestiers par les membres des associations appuyées

TÉMOIGNAGES



Sylvain Tusanga Mukanga, le Directeur Exécutif de l'ALT

L'autorité du lac Tanganyika joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des actions du projet LATAWAMA. Sylvain Tusanga Mukanga, Directeur Exécutif, a livré ses impressions sur plusieurs aspects, dont la continuité des actions et la mise en œuvre des projets d'envergure régionale.

Quel regard portez-vous sur le projet LATAWAMA ?

Le projet LATAWAMA est un des projets tirés des piliers du Programme d'Action Stratégique, notamment en matière de réduction de la pollution et d'amélioration de la qualité des eaux du lac. Le mérite de ce projet est de développer un réseau de surveillance avec l'implication de 4 laboratoires qui sont en voie d'être équipés. Ce projet comprend également des actions de gestion des déchets solides et d'appui à l'optimisation de la station des eaux usées de Bujumbura. Dans la convention sur la gestion des eaux du lac, les décisions des organes sont basées sur les évidences scientifiques. La base de données développée va donc permettre une prise de décision éclairée pour la protection des eaux du lac Tanganyika.

Espérez-vous une continuité des actions du projet ?

Il y va de soi qu'il y a des activités qui ont été amorcées et qui ont besoin d'être renforcées. Il y a d'autres activités qui sont nécessaires pour compléter les actions initiées. Dans cette première phase, le projet a travaillé sur les aspects qualitatifs. Nous souhaitons programmer dans la deuxième phase des actions qui tendent aux aspects quantitatifs, notamment la collecte des données climatiques et hydrologiques et la mise en place d'un système d'alerte précoce pour faire face aux défis liés au changement climatique et la montée spectaculaire des eaux du lac. Nous avons besoin de comprendre ces mécanismes pour être en mesure de prévenir et d'alerter les communautés et les populations lorsqu'il y a un danger, afin d'éviter de nouvelles catastrophes comme nous en avons connues en 1964, 2020 et 2021.

Existe-il des stratégies prises à l'ALT pour faciliter des échanges nécessaires dans la mise en œuvre des projets d'envergure régionale ?

Le lac Tanganyika est géré par 4 pays. Lorsque on veut prendre des mesures pour protéger le lac, il est nécessaire d'adopter une approche de concertation pour s'accorder sur les normes que nous voulons mettre en place. C'est un défi important car il y a des lois qui ne sont pas nécessairement communes et qu'il faut harmoniser pour que nous puissions conjointement appliquer les normes consensuelles d'une façon indistincte afin que chaque pays s'engage à mettre en œuvre ces normes et ces règlements. Ce processus d'harmonisation demande de la concertation.

Quel message adressez-vous à l'Union européenne et à l'Agence Belge de Développement ?

C'est ici l'occasion de remercier l'Union européenne qui a accepté de financer la première phase considérée comme pilote. Et pour le moment, l'UE considère la possibilité de financer une seconde phase avec une allocation budgétaire conséquente. C'est aussi l'occasion de remercier Enabel et l'équipe du projet qui met en œuvre ce projet en collaboration avec l'Autorité du Lac Tanganyika, et qui a su mettre en œuvre convenablement la première phase. Nous espérons que nous allons continuer ensemble dans la mise en œuvre de la deuxième phase.

Propos recueillis par Rodrigue Niyongabo, chargé de communication du projet LATAWAMA